

# Entrepreneur en construction bois

RÉF | 8943

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Préparer les activités de construction et de montage;
- Gérer le stock des matériaux en atelier;
- Organiser le poste de travail en atelier;
- Effectuer les opérations de transformation du bois pour bâtiment structure bois;
- Fabriquer les éléments structurels portants en atelier ou sur chantier;
- (dés-) installer le chantier de montage d'un bâtiment en structure bois et charpente;
- Mettre en œuvre les éléments structurels portants sur chantier;
- Mettre en œuvre les parements.

### Programme

#### • Cours professionnels :

##### **1ère année :**

Organisation du chantier - Travaux en hauteur 12h

Analyse, préparation et communication 44h

Contrôle du support et prises de mesures sur chantier  
12h

Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds  
constructifs 12h

Evaluation théorique EUAA3 4h

Préparation des bois pour assemblage de base 20h

Usinage et assemblage de base sans profilage 32h

Evaluation cadre de base (EUAA1) 12h

Approche des machines à commande numérique 8h

Evaluation machine numérique (EUAA2) 4h

Usinage et assemblage des bois et panneaux 24h

Fabrication d'éléments structurels 20h

Mise en place des éléments structurels sur chantier 20h

Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds  
constructifs 8h

Bardage 24h

##### **2ème année :**

Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales 8h  
BIM, outils numériques & gestion de chantiers 4h  
Fonctionnement de l'entreprise de construction 60h  
Suivi et examen VCA de base 4h  
Conception assistée par ordinateur 24h  
Gestion de projets - Conception, exécution et fabrication d'éléments structurels 32h  
Techniques de rénovation énergétique 16h  
Tableur Excel et métrés appliqués 16h  
Technologie des ouvrages de charpente à versant 16h  
Façonnage et assemblage d'une ferme de charpente 24h  
Manutention et mise en oeuvre des éléments de charpente 8h  
Evaluation ferme traditionnelle (EUAA6) 16h  
Technologie des ouvrages de charpente avec raccords - Arêtiers - Pannes - Empanons 12h  
Façonnage et assemblage d'un raccord de versant 24h  
Evaluation raccords de versants (EUAA7) 8h

**3ème année :**

Aspects financiers - Offre de prix (16h)  
Technologie et mode d'exécution (4h)  
Documents de référence, unités de mesure et code de mesurage (12h)  
Plan de sécurité et santé (12h)  
Analyse technique et offres de prix - Travaux dirigés (32h)  
Création d'entreprise et législation - Environnement (4h)  
Ouverture administrative du chantier (4h)  
Plannings (12h)  
Tolérances et normes spécifiques (4h)  
Pathologies (4h)  
Gestion de l'exécution technique du chantier (24h)  
Aspects financiers - Frais généraux d'entreprise et coefficient d'entreprise (4h)  
Gestion administrative et financière du chantier d'exécution (20h)  
Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (4h)  
Création d'entreprise et législation (32h)  
Aspects comptables financiers et fiscaux (52h)  
Gestion commerciale (12h)  
Suivi du projet technique (12h)

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

- **Cours de Gestion :**

Esprit d'entreprendre; Création d'entreprise; Législation; Stratégie commerciale; Gestion commerciale; Comptabilité; Fiscalité; Plan financier.

- **Pratique Professionnelle :**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- **Convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un **délégué à la tutelle**.
- Contrat de travail
- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

## **Certification(s) visée(s)**

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion  
Par ailleurs, au terme de la 1ère année, l'apprenant obtiendra un Certificat de Compétences acquises en Formation "Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois" (CECAF). Au terme de la 2ème année, il obtiendra un Diplôme de Coordination et d'Encadrement "Technicien en construction bois" (COEN).

## **Type de formation** [Alternance PME](#)

## ORGANISATION

<b>Durée</b>	3 ans
<b>Horaire</b>	En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.
<b>Début</b>	Septembre
<b>Coût</b>	325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

## CONDITION D'ADMISSION

<b>Prérequis administratifs</b>	<p>Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date <b>ET</b> répondre à l'une des conditions ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"><li><b>OU</b> 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;</li><li><b>OU</b> CESI;</li><li><b>OU</b> 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);</li><li><b>OU</b> Certificat d'apprentissage;</li><li><b>OU</b> Examen d'admission.</li></ul>
---------------------------------	--

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

<b>Remarques</b>	<p>Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.</p> <p>Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.</p> <p>Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour</li></ul>
------------------	---

suivre la formation choisie  
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.  
Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

### Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

### Organisme

#### **Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise**

Rue de Stalle 292b  
1180 Uccle  
Tél: efp 0800 85 210  
<http://www.efp-bxl.be>

